

Commission d'élus pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Sont à désigner : **18 élus**, répartition des sièges :

- **7 représentants des maires des communes dont la population ne dépasse pas 20 000 habitants**
- **11 représentants des EPCI dont la population ne dépasse pas 60 000 habitants et qui ne remplissent pas les conditions pour se constituer en communauté d'agglomération**

Missions :

La commission fixe chaque année les catégories d'opérations prioritaires et, dans des limites fixées par décret en Conseil d'Etat, les taux minimaux et maximaux de subvention applicables à chacune d'elles. Le représentant de l'Etat dans le département arrête chaque année, suivant les catégories et dans les limites fixées par la commission, la liste des opérations à subventionner ainsi que le montant de la subvention de l'Etat qui leur est attribuée. Il porte à la connaissance de la commission la liste des opérations qu'il a retenues. La commission est saisie pour avis des projets dont la subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux porte sur un montant supérieur à 150 000 €.

Durée : 6 ans

Désignation AMF 29 :

Représentants des communes	Représentants des EPCI
Annick BARRE, Maire de Laz	Michel CANEVET, Président de la C.C. du Haut Pays Bigouden
Michel COTTEN, Maire de Tourc'h	Joseph SEITE, Vice-Président de Haut Léon Communauté
Alain FLOCH, Adjoint au Maire de Plouhinec	Albert MOYSAN, Président de la C.C. du Pays de Landivisiau
Marc JEZEQUEL, Maire de Saint-Thonan	François COLLEC, Conseiller communautaire de la CC du Pays de Landerneau-Daoulas
Eric KERCRET, Adjoint au Maire de Châteaulin	Christian TROADEC, Président de Poher Communauté
Bernard LE GALL, Maire de Mahalon	Roger LE GOFF, Président de la C.C. du Pays Fouesnantais
Danielle LE GALL, Adjointe au Maire de Scaër	Daniel MOYSAN, Président de la C.C. de la Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime
	Jean-Yves CRENN, Vice-Président de Monts d'Arrée Communauté
	Bernard TANGUY, Président de Communauté Lesneven - Côte des Légendes
	Raynald TANTER, Président de la C.C. du Pays Bigouden Sud
	Bernard SALIOU, Président de la C.C. de Haute Cornouaille

- **Communes de moins de 20 000 habitants :**

Toutes les communes du Finistère excepté Quimper et Brest

- **EPCI dont la population ne dépasse pas 60 000 habitants et qui ne remplissent pas les conditions pour se constituer en communauté d'agglomération :**

C.C. Douarnenez Communauté	Erwan LE FLOC'H
C.C. Haut Léon Communauté	Nicolas FLOCH
Communauté Lesneven - Côte des Légendes	Bernard TANGUY
C.C. du Haut Pays Bigouden	Michel CANEVET
C.C. Monts d'Arrée Communauté	Marcel LE GUERN
C.C. du Pays Fouesnantais	Roger LE GOFF
C.C. du Pays de Landivisiau	Albert MOYSAN
C.C. du Pays Bigouden Sud	Raynald TANTER
C.C. du Pays des Abers	Christian CALVEZ
C.C. du Pays d'Iroise	André TALARMIN
C.C. du Pays Landerneau-Daoulas	Patrick LECLERC
C.C. de Pleyben, Châteaulin et du Porzay	Gaëlle NICOLAS
C.C. Poher Communauté	Christian TROADEC
C.C. de la Presqu'île de Crozon – Aulne maritime	Daniel MOYSAN